



NOTE DE VEILLE DU SECTEUR ENERGETIQUE

(Informations stratégiques et technologiques du 28 mai 2010)

SOMMAIRE

ENERGIES

J. Craig Venter sur Discovery Channel le 20 juin

(src : JCVI)

Le Docteur. J. Craig Venter avec l'aide de son équipe à l'Institut J. Craig Venter (JCVI) annonce la création d'une cellule vivante et auto-répliquative.

GAZ

Nord Stream: la Russie accepte le suivi proposé par la Finlande (Poutine)

(src : Ria Novosti)

La Russie accepte la proposition de la Finlande de créer un système de suivi de la pose et de l'exploitation du gazoduc Nord Stream sur la Baltique, a annoncé jeudi le premier ministre russe Vladimir Poutine à l'issue d'un entretien avec son homologue finlandais Matti Vanhanen.

ELECTRICITE

Areva renforce le réseau électrique aux Émirats arabes

(src : Areva T&D)

Le pôle Transmission et Distribution (T&D) d'Areva a remporté un contrat majeur de près de 90 millions d'euros, portant sur la fourniture d'un poste isolé au gaz (GIS) 400/132 kV destiné à TRANSCO*, une filiale de la compagnie publique d'eau et d'électricité Abu Dhabi Water & Electricity Authority.

SOLAIRE

JAXA : une voile solaire lancée dans l'espace

(src : JAXA)

La première mission IKAROS qui a pour objectif de démontrer l'utilité et la performance des voiles solaires dans l'espace a été lancée avec succès le 21 mai dernier, au Centre spatial de Tanegashima par l'agence d'exploration spatiale japonaise, le JAXA.

Italie : 32 202 modules HIT pour une centrale solaire

(src : Sanyo)

La Compagnie japonaise Sanyo Electric Co., a déclaré mercredi qu'elle fournira ses cellules solaires HIT à destination d'une centrale solaire située dans la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie.

SunEdison : projets PV financés à hauteur de 1,5 MDs

(src : SunEdison)

SunEdison, a annoncé la conclusion d'un accord avec First Reserve Corporation sur la création d'une joint venture dotée d'une enveloppe maximale d'1,5 milliard de dollars pour le financement des projets en cours et à venir développés dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque.

HYDRAULIQUE

Premier générateur hydraulique chinois 1GW, d'ici 2020

(src : Chine Nouvelle)

Les premiers générateurs hydrauliques chinois d'une capacité supérieure à un million de kilowatts seront mis en service d'ici 2020, a déclaré Cheng Yongquan, ingénieur général adjoint de la China Three Gorges Corporation.

EFFICACITE ENERGETIQUE

Electroménager : L'UFC réclame un système bonus/malus

(src : UFC Que Choisir)

Selon l'UFC-Que Choisir, "*les consommateurs ne sont absolument pas incités à acheter les appareils les moins énergivores*" à cause notamment du prix des appareils électroménagers de classe A, jugés trop élevés et peu rentables financièrement.

ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Grenelle de l'environnement : le bilan critique de Nicolas Hulot

(src : Les Echos)

La fondation Nicolas Hulot a publié un premier bilan à la fois positif et critique du Grenelle de l'environnement. Pour l'avenir, elle demande des moyens supplémentaires et souhaite élargir le débat à la politique agricole commune.

Une catastrophe plus grave que celle de l'« Exxon Valdez »

(src : Les Echos)

Tandis que BP poursuivait son ultime tentative de colmatage, l'administration Obama a revu à la hausse les estimations sur l'ampleur de la fuite.

Marée noire : Barack Obama reprend le dossier en main

(src : Les Echos)

Attendu aujourd'hui sur la zone de la catastrophe, le président américain a annoncé hier la prolongation de six mois d'un moratoire sur l'octroi de permis de forage pétroliers en mer.

ENERGIES

J. Craig Venter sur Discovery Channel le 20 juin

(src : JCVI)



Le Docteur. J. Craig Venter avec l'aide de son équipe à l'Institut J. Craig Venter (JCVI) annonce la création d'une cellule vivante et auto-répliquative.

Cette actualité représente un énorme potentiel pour toute une gamme de défis mondiaux tels que la production de nouvelles sources d'alimentation, pharmaceutiques et de vaccins ; la réduction de la pollution ; la création de nouvelles sources d'énergie et la production d'eau potable.

La chaîne de télévision câblée "Discovery Channel" va diffuser **le samedi 20 juin à 19h20** une émission sur Craig Venter dans sa quête à produire la vie de manière synthétique : « *Créer une vie synthétique* » (Creating Synthetic Life).

Pendant cinq ans, Discovery Channel a pu avoir un regard exclusif sur les réussites, les échecs et également les moments clés du Dr. Venter, Hamilton Smith (le prix Nobel de médecine 1978), Dr. Clyde Hutchinson et des chercheurs au JCVI tandis qu'ils cherchaient à créer une cellule vivante synthétique.



Nord Stream: la Russie accepte le suivi proposé par la Finlande (Poutine)

(src : Ria Novosti)

La Russie accepte la proposition de la Finlande de créer un système de suivi de la pose et de l'exploitation du gazoduc Nord Stream sur la Baltique, a annoncé jeudi le premier ministre russe Vladimir Poutine à l'issue d'un entretien avec son homologue finlandais Matti Vanhanen.

"Le premier ministre nous a proposé d'établir un suivi permanent de la construction et de l'exploitation du gazoduc. J'en ai chargé ministères et administrations intéressés. Nous acceptons cette idée et réfléchissons à sa mise en application", a déclaré le chef du gouvernement russe.

D'une capacité annuelle de 55 milliards de m³ de gaz, Nord Stream reliera par le fond de la mer Baltique les réseaux gaziers russe et européens en contournement des pays de transit traditionnels. Son itinéraire passera par les eaux territoriales et les zones économiques exclusives du Danemark, de la Suède, de la Finlande, de la Russie et de l'Allemagne.

Le gazoduc comptera deux conduites. La première, d'une longueur d'environ 1.220 km et d'une capacité de 27,5 milliards de m³ de gaz, doit entrer en service en 2011. L'achèvement de la deuxième tranche, d'une capacité de transport égale, est prévu pour fin 2012.

Le coup d'envoi du chantier a été donné début avril dernier.



Areva renforce le réseau électrique aux Émirats arabes

(src : Areva T&D)

Le pôle Transmission et Distribution (T&D) d'Areva a remporté un contrat majeur de près de 90 millions d'euros, portant sur la fourniture d'un poste isolé au gaz (GIS) 400/132 kV destiné à TRANSCO*, une filiale de la compagnie publique d'eau et d'électricité Abu Dhabi Water & Electricity Authority.

Areva T&D fournira un poste GIS 400/132 kV qui viendra renforcer l'alimentation électrique du Nord des Émirats, une région en croissance rapide. Il sera installé à Ajman, dont la population devrait passer de 250.000 personnes en 2010 à 2,2 millions en 2030, selon les estimations du ministère de l'Économie des ÉAU.

La solution comprend aussi la livraison de quatre transformateurs de puissance, quatre réacteurs shunt, un système de contrôle numérique et un système de télécommunications, ainsi que des relais de protection.

L'achèvement du projet doit intervenir en 2012.

« Ce succès est un nouveau pas en avant dans notre développement régional », déclare Karim Vissandjee, directeur général d'Areva T&D. « Notre équipe locale est fière de contribuer à ce projet qui va renforcer la disponibilité et la fiabilité du réseau électrique en apportant les capacités supplémentaires dont les ÉAU ont un grand besoin. »

Michel Augonnet, vice-président exécutif de la Business unit Systèmes d'Areva T&D, souligne pour sa part que « cette solution adaptée et compétitive démontre l'intérêt de nos produits de haute qualité et de nos experts locaux, présents sur place depuis 2006 dans le cadre de la stratégie ambitieuse suivie par Areva T&D pour renforcer sa présence au Moyen-Orient. »

* Activité en cours de cession

SOLAIRE

JAXA : une voile solaire lancée dans l'espace

(src : JAXA)

La première mission IKAROS qui a pour objectif de démontrer l'utilité et la performance des voiles solaires dans l'espace a été lancée avec succès le 21 mai dernier, au Centre spatial de Tanegashima par l'agence d'exploration spatiale japonaise, le JAXA.

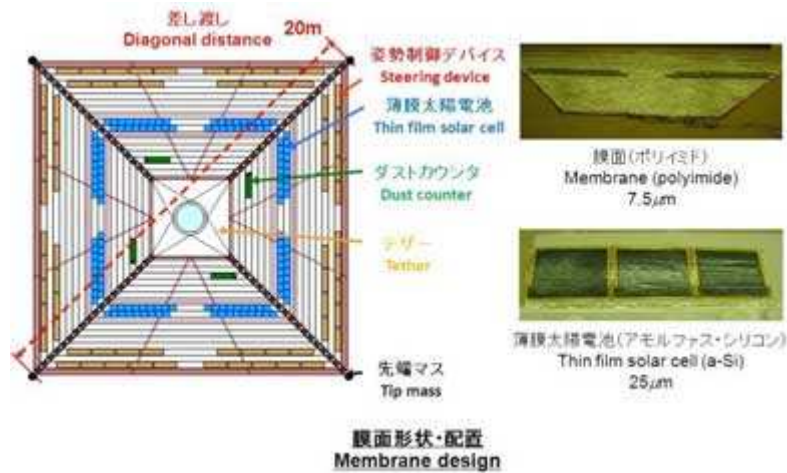
IKAROS devient ainsi le premier engin spatial à voile solaire à employer à la fois une propulsion photonique et des cellules en couches minces génératrices d'énergie solaire.

Le 22 mai, le JAXA confirme avoir reçu un signal transmis par IKAROS à la station Deep Space Usuda. Elle indique également que le système d'énergie solaire fonctionne et que les communications ont été établies.

Après la séparation de son lanceur H-IIA, l'engin tournera dans quelques semaines jusqu'à 20 tours/minutes afin de déployer la membrane. Il produira également sa propre énergie au moyen de cellules solaires en couches minces.



La membrane de forme carrée possède une diagonale de 20 mètres. Elle est faite de polymères colorés - des polyimides - surtout connus pour leur thermostabilité, d'une épaisseur de 0,0075mm. En plus des cellules solaires en couches minces, des dispositifs de contrôle de pilotage et de capteurs d'observation scientifique sont montés sur la membrane.



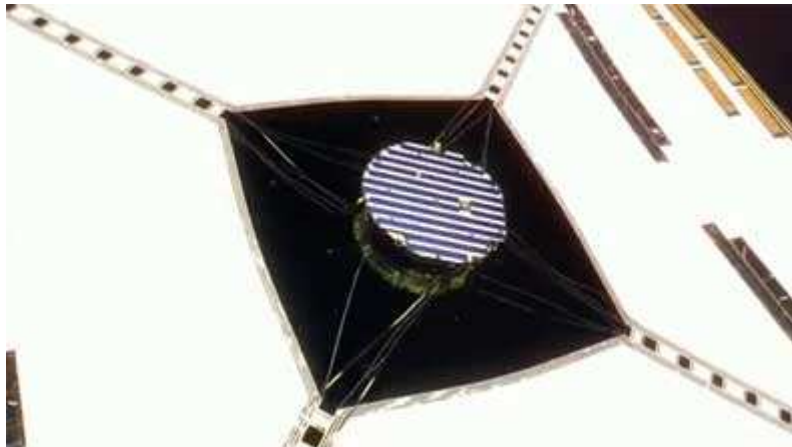
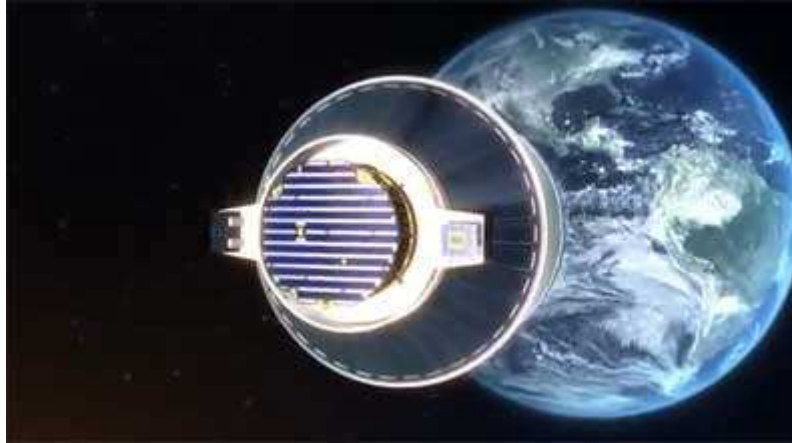
Cette membrane mince et légère que constitue la voile solaire sera déployée en utilisant la force centrifuge lors de la phase de rotation du corps principal de l'IKAROS avant d'être maintenue sous tension.

La seconde mission aura lieu à la fin de l'année 2010. Il s'agira d'une voile solaire hybride de puissance moyenne d'un diamètre de 50 mètres, à laquelle auront été intégrés des moteurs à propulsions ioniques. Les destinations de l'engin spatial seront Jupiter et les astéroïdes Trojans.



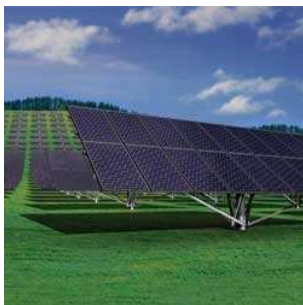
木星・トロヤ群小惑星探査計画
Jupiter and Trojan asteroids exploration mission

Des projets de voile solaire sont également à l'étude aux États-Unis et dans les pays européens.



Italie : 32 202 modules HIT pour une centrale solaire

(src : Sanyo)



La Compagnie japonaise Sanyo Electric Co., a déclaré mercredi qu'elle fournira ses cellules solaires HIT à destination d'une centrale solaire située dans la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie.

Le projet sera réalisé par un consortium dirigé par la Deutsche Bank. La centrale fera appel à 32 202 panneaux solaires HIT qui seront en mesure de développer une puissance de 7.6 MW d'énergie renouvelable.

Aucun montant n'a été divulgué. Par contre, la centrale devrait être terminée d'ici à septembre 2010.



SunEdison : projets PV financés à hauteur de 1,5 MDs

(src : SunEdison)

SunEdison, a annoncé la conclusion d'un accord avec First Reserve Corporation sur la création d'une joint venture dotée d'une enveloppe maximale d'1,5 milliard de dollars pour le financement des projets en cours et à venir développés dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque.

La coentreprise sera dotée d'un financement initial en fonds propres de 167 millions de dollars apportés progressivement par First Reserve et SunEdison. Ajoutés aux emprunts prévus, ces capitaux devraient permettre de financer l'acquisition des actifs solaires développés par SunEdison, dont la capitalisation boursière s'élève à 825 millions de dollars.

En fonction des conditions de marché, des opportunités de développement et des capitaux, l'accord prévoit que First Reserve pourra lever 150 millions de dollars de fonds additionnels. Avec les emprunts supplémentaires, **la joint venture pourrait consacrer au total jusqu'à 1,5 milliard de dollars aux projets solaires développés par SunEdison.**

« Nous sommes très heureux de ce partenariat avec First Reserve, entreprise réputée dans le domaine du financement d'infrastructures énergétiques, a déclaré Carlos Domenech, Président de SunEdison. Notre secteur d'activité a besoin de modèles de financement efficaces et évolutifs afin de nous permettre de répondre à la demande. La joint venture devrait nous aider à concrétiser les opportunités de projets en attente d'exécution ainsi que les futurs projets répondant à nos critères de développement. »

SunEdison sera responsable de l'identification des projets et du processus de développement tandis que First Reserve sera en charge de l'aspect financement. Une fois construits, les projets seront achetés par la joint venture puis exploités et gérés par SunEdison. L'électricité générée par les projets sera vendue dans le cadre de contrats d'achat d'électricité à long terme ou d'accords tarifaires pour le rachat du kWh excédentaire.

Avec plus de 350 centrales électriques solaires construites et actuellement en gestion, SunEdison est le premier développeur de projets photovoltaïques à l'échelle internationale. First Reserve est une importante société de financement par capitaux propres spécialisée dans le secteur énergétique et gérant plus de 20 milliards de dollars d'actifs.

HYDRAULIQUE

Premier générateur hydraulique chinois 1GW, d'ici 2020

(src : Chine Nouvelle)



Les premiers générateurs hydrauliques chinois d'une capacité supérieure à un million de kilowatts seront mis en service d'ici 2020, a déclaré Cheng Yongquan, ingénieur général adjoint de la China Three Gorges Corporation.

Les recherches permettant la construction de ces générateurs seront achevées d'ici la fin de l'année, a-t-il indiqué à l'Agence de presse Xinhua (Chine Nouvelle).

Les générateurs seront installés dans les centrales hydrauliques de Wudongde et de Baihetan, sur la rivière Jinshajiang, en amont du fleuve Yangtsé.

La capacité des deux centrales totalisera alors 20 millions de kilowatts. Selon les recherches, l'installation de ces puissants générateurs apportera de nombreux avantages sociaux et économiques.

A l'heure actuelle, les générateurs hydrauliques d'un million de kilowatts sont les plus puissants au monde. En Chine, les générateurs ne dépassent pas 700 000 kilowatts.

EFFICACITE ENERGETIQUE

Electroménager : L'UFC réclame un système bonus/malus

(src : UFC Que Choisir)

Selon l'UFC-Que Choisir, "les consommateurs ne sont absolument pas incités à acheter les appareils les moins énergivores" à cause notamment du prix des appareils électroménagers de classe A, jugés trop élevés et peu rentables financièrement.

Formulé dans le Grenelle de l'environnement, la réduction de la consommation électrique des Français fait pourtant partie des priorités. Pour remédier à cette situation, l'association formule une proposition qu'elle juge "*simple et concrète*" : **l'instauration d'un bonus-malus sur tous les appareils électroménagers.**

En effet, l'UFC-Que Choisir a relevé dans 1 464 magasins répartis sur tout le territoire les prix en rayon et la classe énergétique de tous les modèles répondant à un type précis de réfrigérateur-congélateur et de sèche-linge*1 (ces deux appareils représentant 50% de la consommation d'électricité spécifique*2).

Or, sur les 7 395 modèles relevés, le résultat est sans appel :

- **L'échelle de l'étiquetage énergétique est obsolète** : sur l'échelle de A à G, les appareils des classes les plus mauvaises ont disparu des rayons mais ces classes apparaissent toujours bel et bien sur l'étiquette. Résultat : quand il choisit un réfrigérateur de classe A, le consommateur, pensant faire un geste écologique, ignore acheter en réalité le plus énergivore !

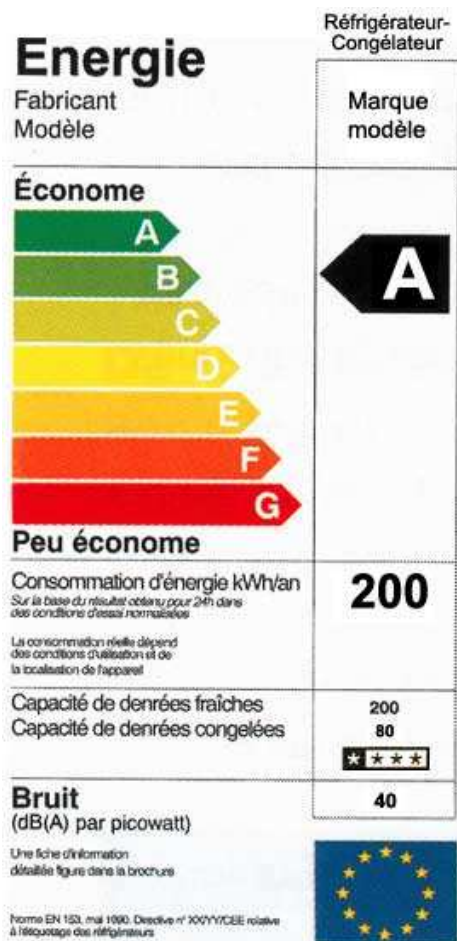
- **Les appareils les plus performants sont absents des rayons** : pour les réfrigérateurs, seuls 5% des appareils sont de classe A++, la plus économe actuellement. Pour les sèche-linge, même constat : seuls 13% des appareils sont en classe A.

- **L'économie d'énergie est hors de prix** : les prix augmentent avec la classe énergétique et le surcoût entre deux classes est loin d'être anodin. Pour les réfrigérateurs, il faut déboursier en moyenne 85 euros supplémentaires pour accéder à la classe A+, et 282 euros pour accéder à la classe A++. Pour les sèche-linge, c'est pire encore : il faut déboursier 220 euros pour accéder à la classe B et 532 euros supplémentaires pour accéder à la classe A, la moins énergivore.

- **Pire, aujourd'hui, le geste écologique n'est pas un investissement rentable.** En effet, contrairement à une idée reçue, le surcoût à l'achat n'est pas compensé par l'allègement de la facture électrique. Concrètement, sur le réfrigérateur-congélateur, le surcoût de 85 euros pour accéder à la classe A+ n'est amorti qu'au bout de 10 ans. Le surcoût pour accéder à la classe A++, lui, n'est jamais compensé.

Dans ces conditions, estime l'UFC-Que Choisir, comment s'étonner que les appareils les plus performants énergétiquement soient à ce point délaissés des consommateurs ?

Elle oppose donc le « payer moins pour consommer mieux ». "Afin de développer et démocratiser les appareils peu énergivores, il faut impérativement agir sur les deux leviers incitatifs pour le consommateur : l'information et le signal prix."



L'UFC-Que Choisir demande :

- Une réactualisation de l'étiquetage énergétique pour que l'échelle soit en adéquation avec la réalité des produits et sa généralisation à tous les appareils électriques de la maison (TV, ordinateur, fer à repasser...).
- L'extension aux appareils électroménagers du dispositif du bonus-malus qui a déjà fait ses preuves pour l'automobile.

(1) : L'enquête a été réalisée par les bénévoles des associations locales entre le 1er et le 31 mars auprès de 1464 magasins, et a consisté à relever le prix et la classe énergétique d'un type précis de réfrigérateur-congélateur (blanc, congélateur bas, air statique ou brassé, 180-190cm) et de sèche-linge (blanc, à condensation, chargement frontal, 7kg).

(2) : Electricité spécifique : électricité consommée pour l'éclairage, l'électroménager et l'audiovisuel (électricité hors chauffage, eau chaude et cuisson).

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE

Grenelle de l'environnement : le bilan critique de Nicolas Hulot

(src : Les Echos)

La fondation Nicolas Hulot a publié un premier bilan à la fois positif et critique du Grenelle de l'environnement. Pour l'avenir, elle demande des moyens supplémentaires et souhaite élargir le débat à la politique agricole commune.

Il a pris le temps de la réflexion. Deux semaines après le vote par l'Assemblée du projet de loi Grenelle de l'environnement, Nicolas Hulot, président de la Fondation pour la nature et l'homme, est sorti du silence. Dans une tribune intitulée « Grenelle, merci et encore ! », et publiée dans « Le Figaro », l'animateur délivre une sorte de satisfecit au gouvernement, immédiatement modéré par des critiques sur ceux qui « *s'obstinent à opposer les questions sociales, économiques et écologiques* ». Simultanément, sa fondation a publié hier un premier bilan des engagements pris dans le cadre du Grenelle, assorti de propositions.

• **Bâtiment et énergie.**

Si les mesures en faveur du bâtiment sont les plus connues (relèvement des normes de construction dans le neuf, prêts à taux zéro), la Fondation considère que les moyens mis en oeuvre pour accompagner la rénovation thermique des logements anciens sont « *limités* ». Il préconise la création d'un éco-prêt à taux zéro spécifique pour les propriétaires modestes qui réaliseront des travaux d'isolation, leur permettant de ne rembourser que ce qu'ils auront économisé sur leur facture énergétique. Les experts de la fondation insistent également sur la nécessité de fixer, dès maintenant dans la loi, l'objectif de rendre obligatoire à partir de 2015 la rénovation d'un logement quand il est vendu. L'ONG demande par ailleurs l'annualisation du malus sur les véhicules dont les émissions de CO2 dépassent 130 grammes de CO2 à partir du 1er janvier prochain.

• **Biodiversité.**

Si l'inscription de la « *trame verte et bleue* » (des corridors de nature) dans la loi est jugée positive, le rapport souligne qu'il manque toujours les plans d'action et des outils juridiques pour la mettre en place. En plein débat sur les niches fiscales, la fondation estime qu'il n'existe pas d'instrument économique pour inciter les collectivités locales à préserver la biodiversité alors que le système fiscal actuel pousse plutôt les élus à construire pour dégager des redevances locales nouvelles.

Elle dénonce par ailleurs la manière dont le gouvernement a organisé la création de la future agence de la nature par le simple rapprochement de trois organismes publics spécialisés dans la protection des espaces protégés. « *Un regroupement pourrait mener à des réductions de moyens dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, alors qu'au contraire il faudrait renforcer leurs moyens. Il y a là un vrai déficit de concertation* », souligne le rapport.

• **Gouvernance.**

Le gouvernement a créé le Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement. Composé de 80 personnes (dont 11 femmes), de représentants des élus, du patronat, des syndicats des ONG et des associations, il sera chargé de vérifier le respect de la loi et de formuler des propositions. Mais le document note que le processus de concertation doit encore évoluer. Les arbitrages du gouvernement doivent être mieux expliqués « *sans cela la concertation peut être vécue comme une instrumentalisation* », affirme la fondation. Elle souhaite aussi que les débats soient élargis au-delà des engagements du Grenelle, par exemple à la politique agricole commune. « *Depuis le début de l'année, la résurgence des discours niant la crise climatique ou opposant compétitivité économique, emploi et préservation de l'environnement témoigne de la fragilité des progrès accomplis* », insiste le rapport.

Lors de la première réunion du nouveau Comité du développement durable vendredi dernier, le ministre du Développement durable et des Transports, Jean-Louis Borloo, a promis aux participants de faire le point d'étape sur l'ensemble des mesures prises en juillet et de relancer une nouvelle concertation sur les priorités à venir pour le troisième anniversaire du Grenelle en octobre.

Une catastrophe plus grave que celle de l'« Exxon Valdez »

(src : Les Echos)

Tandis que BP poursuivait son ultime tentative de colmatage, l'administration Obama a revu à la hausse les estimations sur l'ampleur de la fuite.

Pire que l'« Exxon Valdez » ! Au moment même où BP menait une ultime tentative, baptisée « Top kill », pour stopper la marée noire, le gouvernement américain a révélé, hier, que la fuite provoquée par l'explosion de la plate-forme Deepwater Horizon, le 20 avril, est nettement supérieure aux prévisions.

Selon les nouvelles données fondées sur les calculs d'un panel de scientifiques, entre 12.000 et 25.000 barils de pétrole brut par jour s'échapperaient du puits en cause, contre une estimation initiale de 5.000 barils avancée par BP. Ce qui porte l'ampleur de la marée noire dans le golfe du Mexique à un niveau potentiel de 510.000 barils. Soit deux fois le volume de brut (257.000 barils) dispersé lors du naufrage de l'« Exxon Valdez » au large de l'Alaska, en 1989.

« *BP opère sous notre contrôle. Chaque décision ou initiative qu'ils prennent doit être approuvée par nous* », a affirmé hier Barack Obama en revendiquant pleinement la maîtrise des opérations face à la montée des critiques sur la « *passivité* » de l'administration.

De son côté, le directeur général de BP, Robert Dudley, a indiqué hier matin sur NBC qu'il était trop tôt pour mesurer le succès de la manoeuvre « titanique » entreprise. Il s'est refusé à confirmer le fait que le pétrole brut aurait cessé de s'écouler, une information donnée par l'amiral Thad Allen, chargé de superviser la marée noire.

Utilisée pendant la guerre du Golfe en 1991 pour boucher les puits de pétrole du Koweït sabotés par l'armée irakienne, l'opération « Top kill » consiste à injecter des fluides et de la boue pour lutter contre la pression puis à condamner le puits avec du ciment. Mais elle n'a jamais été entreprise à 1.600 mètres de profondeur.

En cas de mauvaise surprise, Robert Dudley a précisé que le groupe pétrolier dispose d'un « plan B » pour déposer rapidement une deuxième « cloche de confinement » sur le sommet du puits.

Pour le pétrolier britannique, qui a déjà perdu un quart de sa capitalisation boursière depuis le 20 avril, l'opération est cruciale pour enrayer l'explosion de la facture de l'accident qui lui a déjà coûté 760 millions de dollars et tenter de regagner la confiance de l'administration américaine. « *Nous allons garder notre botte sur leur cou jusqu'à l'achèvement des travaux* », a récemment déclaré le secrétaire à l'Intérieur, Ken Salazar, en vue de calmer l'impatience de l'opinion publique.

Face à la montée des critiques et à la colère des autorités locales comme des pêcheurs de Louisiane, BP s'est engagé en début de semaine à consacrer jusqu'à 500 millions de dollars à un programme de recherche sur les conséquences de la marée noire pour l'environnement. Mais l'annonce d'un niveau de fuite largement supérieur aux estimations initiales risque de raviver les frustrations des Etats touchés par la marée noire.

Quel que soit le succès de l'opération « Top kill », BP va devoir répondre à des questions cruciales en matière de responsabilités. Après avoir tenté de rejeter l'essentiel de la responsabilité sur le propriétaire de la plate-forme Transocean, la compagnie britannique va devoir répondre de certaines négligences apparentes qui ont conduit à l'explosion du 20 avril. Selon divers témoignages d'employés de BP ou de Transocean, une dispute aurait eu lieu entre les équipes des deux firmes quant à la procédure de scellement du puits, moins de onze heures avant l'explosion.

Marée noire : Barack Obama reprend le dossier en main

(src : Les Echos)

Attendu aujourd'hui sur la zone de la catastrophe, le président américain a annoncé hier la prolongation de six mois d'un moratoire sur l'octroi de permis de forage pétroliers en mer.

Face à une opinion publique impatiente, Barack Obama a annoncé hier soir une série de mesures illustrant sa reprise en main de la gestion de la marée noire dans le golfe du Mexique. Parmi celles-ci : la prolongation de six mois d'un moratoire sur l'octroi de permis de forage pétroliers en mer et la proposition de limiter cette méthode d'extraction, ainsi qu'un changement à la tête du service fédéral de gestion des ressources minières (MMS), chargé de surveiller les compagnies pétrolières. « *Le gouvernement des Etats-Unis a toujours été aux commandes, s'assurant que les réponses apportées étaient les bonnes* », s'est défendu le président américain à la veille d'un déplacement sur le terrain de la catastrophe.

Après trente-sept jours de marée noire, BP semblait hier sur le point de réussir le colmatage du puits à l'origine de la catastrophe. Mais le président américain était de plus en plus critiqué pour son absence dans le dossier, laissant en première ligne, soit la compagnie pétrolière britannique, soit son secrétaire à l'Intérieur, Ken Salazar.

Dans l'opinion, Barack Obama risquait le même sort que son prédécesseur George Bush, sévèrement critiqué pour sa gestion de l'ouragan Katrina, qui avait dévasté en 2005 la Louisiane et la Nouvelle-Orléans.

« *Ceux qui pensent que nous avons été trop lents à répondre ou mal estimé l'urgence ne connaissent pas les faits*, a déclaré le président démocrate. *Cela a été notre plus grande priorité depuis le début de cette crise.* »

Au-delà de la dimension politique, la révélation de pratiques répréhensibles du MMS, dont les agents ont reçu des cadeaux des compagnies pétrolières et gazières, ainsi que la mise au grand jour de défaillances dans les systèmes de sûreté et d'informations de BP ont manifestement choqué le président américain. « *Sa colère et sa frustration* » sont immenses, confiait hier l'un de ses conseillers.

Gel des prospections

Place donc aux sanctions et aux décisions politiques. Au-delà de la prolongation du moratoire, largement attendue, le président démocrate a reporté un projet de prospection pétrolière au large de l'Alaska qui devait être attribué au groupe anglo-néerlandais Shell, et annulé la mise sur le marché de la première concession pétrolière et gazière au large des côtes atlantiques depuis plus de deux décennies. Barack Obama a ajouté que seraient « *suspendus les forages de 33 puits de prospection sous-marine actuellement en cours dans le golfe du Mexique* ».

Il revient ainsi sur son projet de multiplier les forages en mer, annoncé en mars dernier pour sécuriser l'approvisionnement énergétique du pays. Le projet avait suscité les critiques des associations écologistes, mais aussi de l'opposition républicaine, qui voulait aller plus vite.

Hier, le président a estimé que la marée noire soulignait « *la nécessité urgente* » de développer les sources d'énergie vertes aux Etats-Unis. « *Il est temps d'accélérer la compétition avec des pays comme la Chine, qui ont déjà compris que l'avenir dépendait des énergies renouvelables, et il est temps de saisir cet avenir nous-mêmes* », a-t-il lancé, plaidant pour l'adoption rapide de sa loi sur l'énergie et le climat.